COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE VIE SOCIALE
Du Lundi 08 mars 2021

Etaient présents :

Mr SANTERNE Quentin : Président - titulaire des représentants des usagers

Melle BUREL Inès : titulaire des représentants des usagers

Mme GARDEY Stéphanie : titulaire représentant des salariés

Mr HAUCOURT Dylan : titulaire des représentants des usagers

Mr MATHIEU Michaël : directeur de l'IEM Paul Durand Viel

Mme SIMON Danielle : adjointe au Maire de St Martin du Bec

Mr COUTURIER Bastian : suppléant des représentants des usagers

Mr LEQUEUX Tristan : suppléant des représentants des usagers

Mr DAVOULT Fabien : titulaire des représentants des usagers

Mme LEDUEY Sandra : titulaire du collège des représentants de l'autorité parentale ou représentant légal

Melle COEURDOUX Ema : suppléant des représentants des usagers

Mme SIMON Danielle : Mairie de St Martin du Bec

Mme CARON Patricia : secrétaire de séance

Etaient excusés :

Mr SIMON Nicolas: maire de St Martin du Bec

Mr URPHEANT Hugo : titulaire des représentants des usagers

Mr DEPREZ Patrick : représentant le conseil départemental APF

Mr PERIDON Estéban : suppléant des représentants des usagers

Mr PREVOST Yann : suppléant des représentants des usagers

1) APPROBATION DU DERNIER P.V.

Le Procès-Verbal de la réunion du CVS du 07 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

2) MOUVEMENT DU PERSONNEL

Le départ en retraite de Bernadette VASSE, rédactrice a été fêté
Elle est actuellement en congés et remplacée par Mme Stéphanie BRETON en CDD jusqu'au 31/03/2021. Un poste en CDI sera ouvert à compter du 1er avril 2021. Certaines organisations vont être revues et changées dans le cadre du PEJ 76. Un courrier a été envoyé à tous les parents le 25/02/2021 par rapport à la réception des appels téléphoniques notamment.

Il y a toujours un poste vacant de kinésithérapeute à 0.75 ETP et un poste vacant d'ergothérapeute à .050 ETP.

Nous continuons dans la mesure du possible à remplacer le personnel en cas d'absence maladie.

Les salariés ont la possibilité de se faire vacciner contre la COVID 19. Ils peuvent prendre rendez-vous sur leur temps de travail en informant la direction.

3) ELECTIONS DU CVS PEJ76

Mr MATHIEU informe de la possibilité de faire des élections dans le cadre du PEJ 76.

Le CVS PEJ 76 sera constitué de :

- d'un collège des représentants des usagers (jeunes éligibles et électeurs âgés d'au moins 11 ans le jour des élections) :

- 6 postes titulaires (3 représentants de l'IEM – 3 représentants du SESSAD). Ces postes resteront vacants s'il n'y a pas de candidatures suffisantes d'une structure ou de l'autre (par ex : un poste IEM ne peut pas être occupé par un poste SESSAD ou vice-versa)
- 6 postes suppléants

- d'un collège représentants des familles ou représentants légaux :

- 2 postes titulaires (1 représentant de l'IEM – 1 représentant du SESSAD) : même prise en compte que dans le collège usagers.
- 2 postes suppléants ((1 représentant de l'IEM – 1 représentant du SESSAD))

Ces deux collèges seront élus par les jeunes de l'établissement et du SESSAD âgés d'au moins 11 ans.

- Un collège représentant des salariés :

- 1 salarié titulaire
- 1 salarié suppléant

Elus dans le cadre d'une réunion du CSE.

Des réunions de travail ont lieu avec les éducateurs du SESSAD et de l'IEM afin d'élaborer un protocole permettant aux jeunes et aux parents du SESSAD de

poser leur candidature et d'envisager le vote de tous les jeunes électeurs (11 ans et plus) soit par correspondance ou par des élections dans un autre lieu.
Il faut réfléchir à la façon de faire connaitre aux parents et aux enfants le rôle du CVS.

A la suite de ces réunions, une information va être faite aux familles de l'IEM et du SESSAD.

4) POINT SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION ATELIER ET FUTUR ETABLISSEMENT

Par rapport à l'atelier : il ne reste à faire que l'enrobé sur les sorties de secours. Quelques dernières réserves à finir comme la fixation des lavabos, la porte d'entrée ainsi qu'une marquise. L'ouverture de la classe de Clarisse pourra suivre. Il y a également une salle de réunion non attitrée et des bureaux mis à disposition pour le CSE.

Par rapport aux travaux en cours :

- Le montage de deux bureaux dans la salle ergo + une fenêtre.

Le bureau paramédical deviendra le bureau d'un psychologue. Ce bureau deviendra un espace Snoozelen.

- Changement du bac dégraisseur (15000 €)
- Changement de la chaudière et des pompes : (90 000€)
- Ascenseurs (35 000) et mise en sécurité des portillons
- Achat de matériel pour le traitement des espaces verts (pour permettre à l'homme d'entretien de l'établissement d'effectuer la coupe et le débroussage des espaces non brouté par Rosa et Horace.

- Un devis pour mettre en place un manège pour les chevaux (3800 €) un financement sera demandé auprès de la Fondation de France et du Bric-à-Brac.

Par rapport au projet de construction du nouvel établissement : l'ARS doit se rapprocher de la ville du Havre par rapport au terrain.
Une rencontre avec Mme MORTIER (pôle inclusive EN), pour le faire le point sur les voies passerelles va avoir lieu prochainement. Il ne faut plus parler de niveau scolaire, il faut acquérir des compétences.

Un cinéaste va venir faire un film sur l'atelier médiation animale

Question du président du CVS qui voudrait savoir ce que deviendra le site du centre après notre départ.
La mairie verra avec l'association Marguerite de Croismare.
Pourra-t-on reprendre la serre et le nouvel atelier.
Mr Mathieu dit que selon la surface du terrain, on pourra peut-être réinstaller la serre dôme ainsi que l'atelier.

5) POINT SUR COVID 19

Qu'en est-il de la vaccination des jeunes ?
Dans les annonces gouvernementales, les enfants et jeunes adultes ne sont pas encore prioritaires. Les professionnels du médico social peuvent se faire vacciner ce n'est pas une obligation pour le salarié.

Des tests sont pratiqués régulièrement en cadre du moindre doute. Il n'y a pas de souci au niveau de l'IEM. Un suivi est assuré par l'ARS.
Nous avons sollicité des tests salivaires.
Il faut absolument continuer de pratiquer les gestes barrières.

6) INFORMATIONS DIVERSES

Les jeunes ont le projet de réaménager le petit jardin près de la salle d'accueil des ados.

Ils ont écrit à « Silence ça pousse » mais n'ont pas encore eu de réponses.
Ils souhaitent planter des fleurs
Mme SIMON encourage les jeunes à demander à la mairie de St Martin du Bec à la personne chargée du fleurissement de la commune pour demander des semis.
Il faut affiner ce projet intéressant.

Date de la prochaine réunion :

Nous décidons d'attendre la date et le déroulement des élections pour fixer la date de la prochaine réunion.

Fin de la séance : 15h45

Le Président du CVS
Quentin SANTERNE